



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51525>

Département(s) de publication : **44, 35, 49, 85**

Annonce n° **26-51525**

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-20562

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 27/02/2026

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

**Correspondant :** M. Marin Nicolas

**Adresse :** 18, quai Ernest Renaud - CS 20400, 44186 Nantes

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_K-XA-Uk365](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_K-XA-Uk365)

### Section 3 - Description du marché

**Objet du marché :** Le contexte et les caractéristiques principales sont les suivantes : Les dragages d'entretien du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN) et leur immersion sur la zone de la Lambarde sont autorisés par l'arrêté interpréfectoral du 27 décembre 2024. Compte tenu de la proximité des stations « Banche Nord » et « Banche Sud » avec la zone d'immersion de la Lambarde, le GPMNSN poursuit, depuis 2013 le suivi entrepris par l'association Estuaire Loire et Vilaine (ELV). En effet, le site de la Banche Sud est situé sur un platier rocheux soumis à l'influence des courants de sud et potentiellement au panache de turbidité généré par les immersions, tandis que le site de la Banche Nord, qui est abrité de ces courants par une barrière rocheuse, est protégé de ces immersions et sert de référence afin d'intégrer les variations annuelles. Le protocole appliqué sur ces neuf sites est basé sur « l'indicateur Macroalgues Subtidales » développé par le MNHN pour répondre aux impératifs de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau). Il s'agit d'évaluer les caractéristiques (densité, croissance, répartition, biodiversité algale) des peuplements algaux. L'arrêté du 27/12/2024 réaffirme ce suivi annuel des laminaires dans le secteur de la Banche. La mission consiste ainsi à réaliser le suivi scientifique 2026 des habitats à laminaires sur le plateau de la Banche, dans le cadre de la surveillance réglementaire des dragages du GPMNSN. Elle comprend : - la cartographie du périmètre des laminaires sur et autour du plateau, - le suivi des stations Banche Nord et Banche Sud selon les protocoles DCE «macroalgues

subtidales » et ECBRS, - la collecte et l'analyse des données biologiques et environnementales, - la production d'un rapport annuel consolidant les résultats, illustré de cartographies, et évaluant l'évolution des populations de laminaires ainsi que l'impact potentiel des immersions du GPMNSN.

## Section 4 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 35%
- Valeur technique : 50%
- Délais d'exécution : 10%
- Performance environnementale des déplacements liés au marché aux fins de limitation d'émission de gaz à effet de serre, incluant les mesures de limitation des déplacements, les types de transports privilégiés et les mesures d'aide mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilisés pour l'exécution du marché : 5%

## Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : TBM ENVIRONNEMENT

Montant (H.T.) : 25112.5 euros

## Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 11/05/2026

Nombre total d'offres reçues : 3

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026